

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE
PROVINCIAL EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE :
PROVINCE DU SUD KIVU**

Durée : 12 mois avec possibilité de renouvellement

Lieu d'Affectation : Sud Kivu (Bukavu)

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, avec le soutien financier et technique de la Banque mondiale, met en œuvre le Projet Multisectoriel de Nutrition et Santé (PMNS). L'objectif global du projet est d'accroître l'utilisation des interventions nutritionnelles spécifiques et sensibles ciblant les enfants âgés de 0-23 mois, les femmes enceintes et les femmes allaitantes dans les zones d'intervention. Ce programme couvre dans une approche holistique quatre provinces qui sont : (i) Kasai, (ii) Kasai central, (iii) Kwilu et (iv) Sud Kivu.

Le Projet, d'une durée de 5 ans, est organisé autour de cinq composantes telles que décrites ci-dessous :

Composante 1 : Renforcement de la prestation des interventions au niveau communautaire et la communication pour le changement social et de comportement :

La composante 1 du PMNS financera la normalisation, la mise à l'essai et l'extension dans les provinces du projet de la plateforme de nutrition à assise communautaire, sur la base du cadre politique et institutionnel mis au point à ce jour par le gouvernement.

Cette composante financera aussi un changement social et de comportement qui va contribuer à renforcer les actions essentielles du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention dans le domaine de la nutrition et de la santé, visant à : Accroître l'adoption de comportements positifs en matière de nutrition et de planification familiale, et Accroître l'utilisation des interventions spécifiques à la nutrition et celles sensibles à la nutrition ciblant les enfants âgés de 0 à 23 mois, les femmes enceintes et les femmes allaitantes dans les quatre provinces ciblées par le projet (Kasai, Kasai Central, Kwilu, Sud-Kivu).

Composante 2 : Amélioration de l'offre de services et l'achat stratégique :

La composante 2 vise le renforcement de l'achat stratégique (extension du financement basé sur la performance à de nouvelles provinces). La mise en œuvre du PMNS opérera pour l'approche du financement basé sur la performance comme modèle adopté par la RDC pour assurer un achat stratégique des soins et des services de santé afin de renforcer l'offre (en qualité et en quantité) de services de santé en vue de l'atteinte de la couverture sanitaire universelle.

Cette composante se penche aussi sur la planification familiale (contrats basés sur les résultats avec les ANE) en visant la signature de contrats axés sur les résultats avec des prestataires non étatiques de services de planification familiale sous la direction du PNSR

(Programme national de Santé de la Reproduction) dans les Provinces du Kasai, Kasai Central, Kwilu et Sud Kivu en vue de contribuer à améliorer l'état de santé des femmes en âge de reproduction et des adolescentes dans les provinces sélectionnées, en augmentant l'utilisation des services sensibles à la nutrition dans le domaine de la santé par les communautés

Composante 3 : Pilotage de la démonstration de Convergence :

Dans le cadre de la composante 3, il sera effectué la distribution de kits agricoles, kits de petits élevages, bio fortification avec l'appui technique de Ministère de l'Agriculture et du Ministère de la Pêche et Elevage. Il sera aussi effectué des transferts monétaires aux mères d'enfants de moins de 2 ans sous la supervision du Ministère des Affaires Sociales, ainsi que la supplémentation en fer/acide folique des adolescentes dans les écoles.

Composante 4 : Renforcement de la gouvernance et des capacités de gestion du PMNS aux niveaux central, provincial et local, par des mécanismes d'assistance technique innovants pour encourager la performance et l'utilisation des données nutritionnelles pour la gestion des programmes :

Il s'agira dans cette composante de renforcer la gouvernance et les capacités au niveau central, régional et local pour assurer le renforcement durable des systèmes nationaux et veiller à ce que les activités financées au titre des Composantes 1 et 2 soient mises en œuvre avec succès et de fournir au gouvernement ainsi qu'à la Banque une analyse factuelle de divers aspects de la prestation de services dans le secteur de la nutrition et des recommandations d'amélioration.

Cette composante se penchera aussi sur l'innovation et les nouvelles technologies et comprendra une recherche opérationnelle rigoureuse sur les projets pilotes des composantes 1 et 2. Cela permettra de déterminer si les projets pilotes sont efficaces, évolutifs et, le cas échéant, définir les modalités de mise en œuvre qui devraient être utilisées dans le projet suivant dans le cadre du SOP et d'autres investissements et projets du Groupe de la Banque mondiale qui mèneront ces projets pilotes à l'échelle. Le projet financera l'apprentissage lié à l'utilisation d'innovations technologiques pour améliorer la prestation de services

Cette composante financera aussi les coûts associés à la gestion quotidienne du projet, y compris les coûts de fonctionnement de l'unité d'exécution du projet.

Composante 5 : Réponses aux crises.

Face à la crise nutritionnelle et une insécurité alimentaire en phase 3 et 4 selon l'IPC qui a été déclarée dans certaines provinces de la République Démocratique du Congo, le PMNS a bénéficié de 50 millions de dollars américains pour soutenir les populations vulnérables affectées par la malnutrition. Cette provision supportera des activités qui s'appuient sur celles existantes du PMNS mais qui sont axées sur une mise à l'échelle rapide pour faire face à la crise.

Les activités proposées comprennent :

- Le soutien aux moyens de subsistance par la distribution ciblée de kits de production alimentaire à haute valeur nutritionnelle incluant du petit bétail ;
- Des transferts d'argent ciblés aux ménages qui n'ont plus accès à l'argent pour acheter de la nourriture pour le ménage ;

- Le soutien à la production alimentaire immédiate des ménages par la fourniture de semences, d'engrais et d'outils ;
- Un soutien aux installations d'eau et d'assainissement (WASH) pour améliorer les conditions sanitaires des bénéficiaires en situation d'insécurité alimentaire qui risquent de souffrir de morbidités liées au WASH ; et
- Des services de nutrition, incluant des produits de base pour lutter contre les carences en micronutriments et la malnutrition aiguë sévère chez les jeunes enfants et les femmes enceintes.

Cette composante d'urgence sera mise en œuvre dans les provinces du Kasai Central et du Kasai pour la phase 1 et dans la Province du Kasai-Oriental pour la phase 2.

Les impacts sociaux et environnementaux négatifs liés aux investissements proposés sont à petite échelle et spécifiques aux sites, et donc gérables d'une manière acceptable. Le projet déclenche les normes de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale suivantes :

- ✓ **NES n° 1 : Évaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux ;**
- ✓ **NES n° 2 : Emploi et conditions de travail ;**
- ✓ **NES n° 3 : Utilisation rationnelle des ressources et prévention et gestion de la pollution ;**
- ✓ **NES n° 4 : Santé et sécurité des populations ;**
- ✓ **NES n° 5 : Acquisition des terres, restrictions à l'utilisation des terres et réinstallation forcée ;**
- ✓ **NES n° 6 : Préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles biologiques**
- ✓ **NES n° 7 : Peuples autochtones / Communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisées ;**
- ✓ **NES n° 10 : Mobilisation des parties prenantes et diffusion de l'information ;**

En ce qui concerne les risques EAS/HS, seront d'application les recommandations et bonnes pratiques du Guide de Ressources sur la Violence faites aux femmes et filles décrit dans la Note Sectorielle de Santé.

Pour ce, les documents de sauvegarde environnementale et sociale suivants ont été élaborés et publiés :

- ✓ **Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES)**
- ✓ **Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO)**
- ✓ **Plan de Gestion des déchets biomédicaux (PGDBM)**
- ✓ **Cadre Politique de Réinstallation (CPR)**
- ✓ **Cadre de Planification en faveur des peuples autochtones (CPPA)**
- ✓ **Plan de Mobilisation des parties prenantes (PMPP)**
- ✓ **Le Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) de la Composante 5 (CERC)**

Aussi, le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) qui s'inscrit dans un programme à long terme visant à améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des populations pauvres des pays en développement grâce à des investissements publics et privés plus nombreux et mieux dirigés par les pays pour accroître la productivité agricole, relier les petits exploitants agricoles aux marchés, réduire les risques et la vulnérabilité, améliorer les moyens de subsistance ruraux non agricoles et par une assistance technique, le renforcement institutionnel et le renforcement des capacités.

Pour la RDC bénéficiaire de ce financement, il a été décidé que la mise en œuvre du financement s'inscrive dans le cadre d'une initiative déjà en cours. Le PMNS (Projet Multisectoriel de Nutrition et de Santé), mis en œuvre par l'Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé et financé par la Banque Mondiale a été retenu à cet effet. Ce financement du GAFSP constitue de ce fait un volet complémentaire du PMNS se concentrant sur les questions de nutrition et de renforcement des capacités des populations dans les provinces cibles du Tanganyika et du Sud Kivu.

Les activités prévues dans le cadre de ce financement sont :

- Le développement des caisses de résilience (CdR) visant un retour au dialogue communautaire pour renforcer la cohésion sociale permettant le développement d'actions pour la nutrition et les investissements productifs. Les caisses de résilience sont la combinaison de trois mécanismes communautaires complémentaires que sont : les champs école paysan (CEP) pour l'aspect technique, les Clubs d'écoute Dimitra pour l'aspect social et l'engagement communautaire, renforcement du rôle des femmes et résolution des conflits ; les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) pour l'aspect financier ;
- L'Agriculture sensible à la nutrition afin d'assurer la diversification durable du régime alimentaire par une production sensible à la nutrition. Il s'agit d'appuyer le développement et la diffusion d'agriculture intelligente face au climat, sensible à la nutrition (comme les semences bio fortifiées) au travers des CEPs ;
- L'appui à l'émergence de micro-entreprises (notamment des jeunes et des femmes) à travers un développement des AVEC et le soutien aux entrepreneurs dans divers domaines, notamment, la transformation et le stockage des produits alimentaires.

Pour renforcer la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux du PMNS, il est envisagé le recrutement d'un Spécialiste Provincial en Sauvegarde Environnementale et Sociale qui sera basé dans la province du Sud Kivu (Bukavu).

II. ROLES et RESPONSABILITES

Sous la supervision de la Coordination Nationale particulièrement les orientations des Spécialistes en Sauvegarde Environnementale, en Développement Social et en VBG basés à la Coordination Nationale (Kinshasa), le Spécialiste Provincial en sauvegarde environnementale et sociale sera chargé de coordonner et de suivre la mise en œuvre de toutes les activités relatives aux questions environnementales, sociales et d'Exploitation et Abus Sexuel, et Harcèlement Sexuel (EAS/HS) dans sa zone d'affectation.

A ce titre, il devra :

(1) Au niveau de la préparation des activités/sous-projets

- Participer à l'élaboration et la mise à jour du volet environnement, social et EAS/HS des plans de travail et de budget annuel (PTBA) et du Plan de passation des marches (PPM) en définissant les besoins en études, formations et toute autre activité relevant de son domaine au niveau provincial et veiller à leur réalisation ;
- Assurer, le cas échéant, le filtrage (screening) environnemental et social de chaque activité/sous-projet en déterminant la nature et l'ampleur des problèmes et au besoin, la portée des évaluations environnementales et sociales ;
- Elaborer, de concert avec les spécialistes E&S au niveau national, les termes de référence pour la préparation et la mise en œuvre des instruments E&S (EIES, PGES, Audit E&S, etc.) en collaboration avec les bénéficiaires des activités/sous-projets et les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre desdits sous-projets et assurer le suivi de leur réalisation, en mettant l'accent sur la prise en compte des aspects hygiène santé et sécurité, les conditions de travailleurs, la gestion des déchets, etc ;
- Appuyer les spécialistes E&S au niveau national, à l'analyse et à la validation des instruments E&S ;
- S'assurer, de concert avec les spécialistes E&S au niveau national, de l'insertion dans les dossiers d'appel d'offres (DAO) et les contrats des prestataires (entreprises, partenaires des Nations Unies, etc.), des clauses environnementales et sociales, y compris les clauses spécifiques à la sécurité des travailleurs et aux EAS/HS

(2) Au niveau de l'exécution des sous-projets

- Assurer le suivi de la mise en œuvre de différents documents de sauvegarde environnementale, sociale, de prévention et réponse aux EAS/HS déjà élaborés ainsi que ceux qui le seront ;
- Créer et renforcer le partenariat avec les ONG de protection et de conservation de la nature ;
- Sensibiliser les populations de la province sur les risques de dégradation du milieu par des pratiques non respectueuses de la nature ;
- Veiller à la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) y compris les mesures de prévention et réponse aux risques EAS/HS ainsi qu'au renforcement des capacités des structures impliquées dans le projet en matière de gestion participative des ressources naturelles en collaboration avec les ONG ;
- Superviser la mise en œuvre de toutes les recommandations relatives aux aspects de sauvegarde environnementale et sociale, y compris ceux relatifs à l'EAS/HS des missions de supervision du Projet ;
- Veiller au renseignement des indicateurs d'impacts environnementaux et sociaux par le suivi-évaluation du Projet ;

- Appuyer et former l'équipe du projet, les agents et structures impliqués dans le suivi environnemental et social (y compris les aspects et indicateurs d'EAS/HS) ;
- Mettre en exergue les problèmes que les données de suivi environnemental et social auront fait apparaître et proposer des réorientations ;
- Examiner et gérer les impacts environnementaux et sociaux directs, indirects et cumulatifs ;
- Veiller à la mise en œuvre des dispositifs de sauvegarde environnementale et sociale (y compris EAS/HS) et s'assurer de la conformité des études avec les normes de sauvegarde de la Banque mondiale y compris les recommandations sectorielles et bonnes pratiques en matière de gestion de risques EAS/HS.
- S'assurer de la prise en compte des dispositions juridiques nationales et du Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale dans la conduite des activités des projets ;
- Participer à la rédaction des rapports périodiques (mensuels et/ou trimestriels) ainsi que les rapports circonstanciels (Exemples les rapports d'incidents / accidents) relatifs aux activités en matière de sauvegarde environnementale et sociale du projet;
- Participer à la mise en œuvre des recommandations (relatives aux aspects de sauvegarde environnementale et sociale y compris EAS/HS) des rapports des missions de supervision de la Banque mondiale ;
- S'assurer de la mise en œuvre et du bon fonctionnement du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) ainsi que réaliser le suivi de l'opérationnalisation des procédures spécifiques pour les incidents liés à l'EAS/HS;
- Contribuer à toute autre activité relative aux aspects environnementaux, sociaux et EAS/HS du projet ;

III. PROFIL REQUIS

Le candidat recherché devra

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (D. Etat + 5) en environnement, Biologie, Ecologie, en sociologie ou toute autre discipline équivalente ;
- Justifier d'au moins 3 années d'expérience professionnelle pertinente en évaluations environnementales et sociales pour des projets (EIES, audit environnemental et social, Plan d'action de réinstallation, etc.) ou justifier d'une expérience d'au moins trois (03) ans dans le suivi/mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales des projets/programmes financés par des bailleurs des fonds internationaux particulièrement la Banque mondiale ;
- Justifier d'une expérience avérée de travail sur terrain en milieux ruraux ;
- Avoir une bonne connaissance des outils standards informatiques (Word, Excel, Powerpoint...);

- Posséder une bonne connaissance des politiques opérationnelles de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale. Une connaissance du Nouveau Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale sera considérée comme un atout ;
- Avoir réalisé ou occupé un poste clé dans la réalisation d'au moins trois (03) études d'évaluation et/ou de gestion environnementale et sociale (évaluation environnementale et sociale stratégique ; cadre de gestion environnementale et sociale ; cadre de la politique de réinstallation ; étude d'impact environnemental et social ; audits ; etc.) de projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers de la République Démocratique du Congo (dont idéalement la Banque mondiale) ;
- Avoir une connaissance avérée en matière de Santé et Sécurité au travail (Exemple : élaboration d'un PHSS, formation pertinente en matière de santé et sécurité au travail, etc.) ;
- Avoir une connaissance avérée des aspects liés à la prévention et réponse aux violences basées sur le genre.
- Des formations complémentaires autres que la formation académique en matière d'évaluation et de gestion environnementale et sociale seraient des atouts ;
- Avoir occupé un poste clé dans un ou des bureaux d'études en matière environnementale et sociale ou dans une unité de gestion des projets financés par la Banque mondiale serait un atout ;
- Résider au moment de la candidature dans la province pour laquelle vous candidatez sera considéré comme un atout.

IV. EXIGENCES DU POSTE

- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Avoir la capacité de travailler de façon autonome ;
- Avoir des aptitudes de communication et une capacité d'exploitation de documents ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe, sous pression et avec différents groupes d'acteurs ; et
- Être apte à conduire une moto.

V. DUREE DU CONTRAT

Le contrat sera payé sur financement IDA pour une durée de 12 mois renouvelables en cas de nécessité, et ce, après évaluation satisfaisante des performances et une période d'essai de 6 mois.

VI. RAPPORTS

Le Spécialiste Provincial en Sauvegarde Environnementale et Sociale produira des rapports en français sur l'état d'avancement des activités. Ces rapports seront sur une

base (i) mensuelle (ii) trimestrielle et (iii) annuelle, à moins qu'il n'en soit décidé autrement d'accords partis.

Il s'assurera aussi le cas échéant de l'élaboration ainsi que de la transmission à la Coordination Nationale des rapports circonstanciels en cas d'incident/accident environnemental et/ou Social.

VII. PROCESSUS de RECRUTEMENT

Le processus de passation des marchés sera conduit par la méthode de sélection des consultants individuels par approche ouverte conformément à la Nouvelle Réglementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de juillet 2016, Révisée en novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020.

**Les candidatures féminines sont fortement encouragées de manière générale.
Merci de postuler en précisant la province pour laquelle vous postulez.**